

NOTICE D'INSTALLATION

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour la confiance que vous nous avez témoignée en acquérant cet appareil, qui nous le souhaitons, vous apportera une entière satisfaction.

AVANT D'EFFECTUER LA MOINDRE OPERATION D'INSTALLATION, D'ENTRETIEN OU DE DEPOSE, VEUILLEZ LIRE TRES ATTENTIVEMENT CETTE NOTICE. EN CAS DE NON RESPECT DES INDICATIONS PORTEES DANS CETTE NOTICE, LE FABRICANT NE POURRA ETRE TENU RESPONSABLE DES DOMMAGES CORPORELS ET / OU MATERIELS SURVENUS.

1 - PRECAUTIONS GENERALES

➤ Sécurité

- Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris des enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.
- Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.
- Ne pas employer l'appareil à un usage différent de celui pour lequel il est conçu.
- S'assurer que l'appareil n'a subi aucun dommage.
- Un moyen de déconnexion doit être prévu dans les canalisations fixes conformément aux règles d'installations
- Avant toute intervention sur l'appareil, couper l'alimentation électrique.
- En cas d'inutilisation, déposer l'appareil.
- Ne pas utiliser l'appareil au delà de 40°C.
- S'assurer de la compatibilité de l'appareil avec d'autres systèmes mettant en jeu une circulation d'air (appareil à gaz, cheminée ...)

2 - CARACTERISTIQUES ET COMPOSANTS

Le KALIX est un caisson conçu pour assurer la ventilation d'un logement individuel de type F2 à F7 équipé d'une cuisine et jusqu'à 4 sanitaires. Le principe en est :

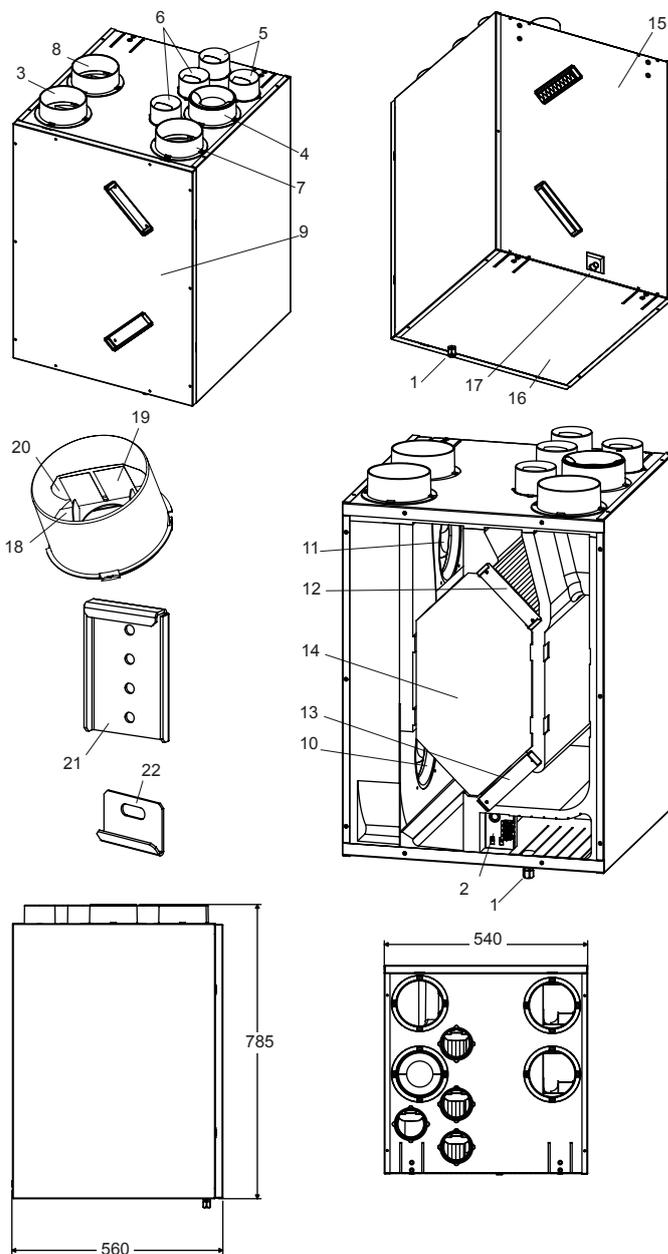
- Extraction dans les pièces techniques (cuisine, SdB, WC, buanderie) via des bouches reliées au caisson par un réseau de gaine.
- Introduction d'air neuf dans les pièces principales (chambres, salle à manger, salon) via des bouches reliées au caisson par un réseau de gaine
- Récupération partielle de chaleur sur l'air vicié pour préchauffer l'air neuf avant insufflation.
- Filtration de l'air sur les deux circuits avant son passage dans l'échangeur de chaleur.

➤ Caractéristiques techniques

- Conforme à l'arrêté du 24/03/82.
- Echangeur amovible, facteur de récupération entre 80 et 90 %.
- Caractéristiques électriques :
Alimentation monophasée 230 V - 50 Hz.
La consommation moyenne = 67 W (*).
(*) Fonctionnement réparti sur 22 h/jour en petite vitesse et 2h/jour en grande vitesse.
La consommation max en grande vitesse : 142 W.
- Filtres amovibles accessibles en façade et à l'arrière.
- Kit de pose pour installation verticale ou horizontale.
- Poids : 35 kg.

➤ Composants

- Presse étoupe (1).
- Bornes de raccordement électrique (2).
- Piquage de rejet Ø125 mm (3).
- Piquage d'extraction cuisine Ø125 mm (4).
- Piquage d'extraction sanitaire à régler Ø80 mm (5).
- Piquage d'extraction sanitaire pré-régulé 30 m³/h Ø80 mm (6).
- Piquage de prise d'air neuf Ø125 (7).
- Piquage d'insufflation Ø125 (8).
- Panneau avant : accès aux composants internes (9).
- Ventilateur d'air vicié (10).
- Ventilateur d'air neuf (11).
- Filtre G4 d'air vicié (12).
- Filtre F5 d'air neuf (13).
- Echangeur (14).
- Panneau arrière (15).
- Panneau inférieur (16).
- Purge (17).
- Obturateur (18).
- Volet STAB (19).
- Volet 15/30 (20).
- Kit de pose avec 4 pieds supports (21) et 2 crochets (22).



3 - INSTALLATION

➤ Positionnement du caisson

Installer le caisson :

- A l'abri des intempéries et en intérieur.
- En mode vertical ou horizontal tout en aménageant un espace de manière à permettre l'utilisation de la purge. La pente nécessaire à l'appareil pour permettre l'évacuation des condensats est obtenue automatiquement grâce au kit de pose.
- En position la plus centrale par rapport aux bouches.
- Au dessus d'une pièce de service s'il est dans les combles ou dans un local technique (cellier, dégagement, chaufferie).
- En conservant un accès facile pour assurer l'entretien.

Le compromis des 3 derniers points ci-dessus n'est pas toujours possible, il est conseillé de respecter au moins les 2 dernières préconisations.

► **Pose verticale**

Le KALIX peut être monté sur une paroi verticale pouvant supporter le poids de l'appareil (35 kg) et ce en respectant les points suivants :

- Monter 2 pieds supports sur le panneau arrière (figure V1).
- Monter 2 pieds supports sur le panneau inférieur (figure V2).
- Fixer les crochets à la paroi. Les 2 trous de fixation devront être réalisés à la même hauteur (figure V3). Les accessoires nécessaires à la fixation des crochets ne sont pas fournis et devront être adaptés au type de paroi et à la charge.

La hauteur d'installation du KALIX dépend de son environnement mais devra permettre, dans tous les cas, une évacuation efficace des condensats (voir § Raccordement de la purge).

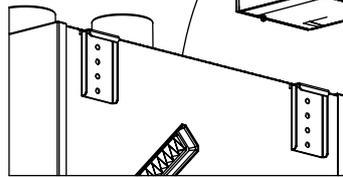
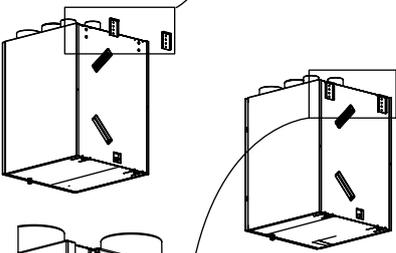
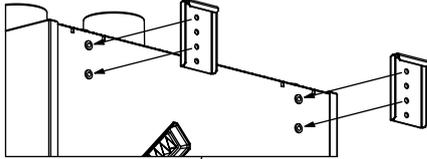


Figure V1

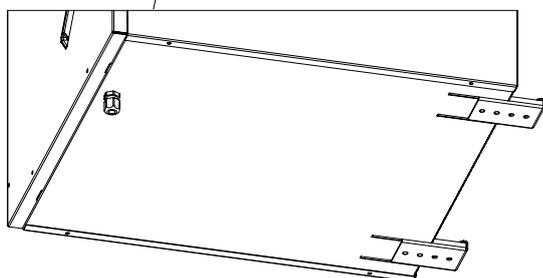
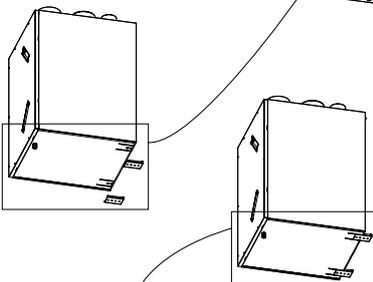
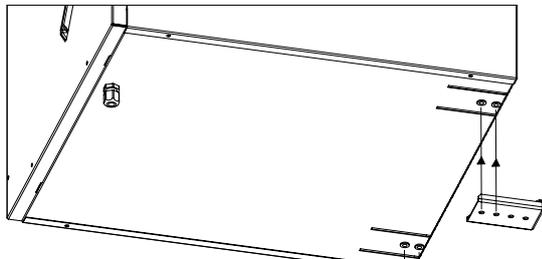


Figure V2

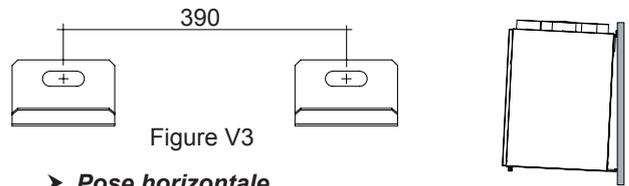


Figure V3

► **Pose horizontale**

Le KALIX peut être monté sur une paroi horizontale pouvant supporter le poids de l'appareil (35 kg) et ce en respectant les points suivants :

- Monter 2 pieds supports sur le panneau de raccordement des gaines (figure H1).
- Monter 2 pieds supports sur le panneau inférieur (figure H2).

La paroi recevant le KALIX devra permettre, dans tous les cas, une évacuation efficace des condensats (voir § Raccordement de la purge).

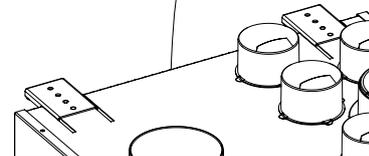
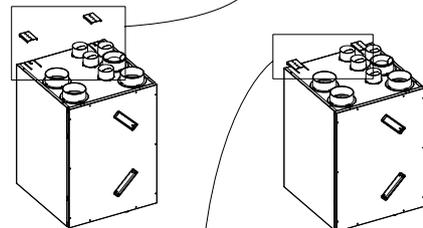
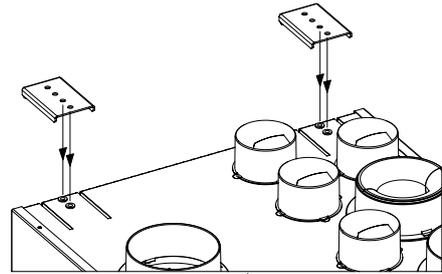


Figure H1

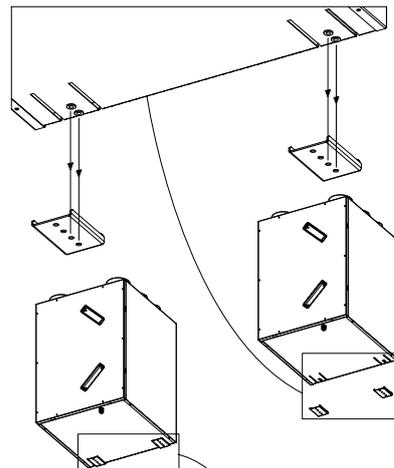
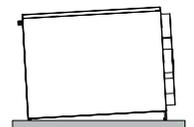


Figure H2



► **Bouches d'extraction**

Positionner les bouches :

- Dans chaque pièce technique (cuisine, WC, SdB, buanderie).
- En mur ou plafond.
- Le plus loin possible de la porte d'accès à la pièce tout en restant à 10 cm au moins de toute paroi voisine (voir schémas A et B).

Les bouches d'extraction doivent être :

- En Ø80 mm pour les sanitaires et Ø125 mm pour la cuisine).
- Directement reliées au caisson KALIX par des conduits (voir § Réseau de gaine) et selon le cas les piquages sanitaires doivent être réglés (voir § Régulation des débits d'extraction).

► **Bouches de soufflage**

Positionner les bouches :

- Dans chaque pièce principale (chambre, salon, salle à manger).
- En mur ou plafond.
- Le plus loin possible de la porte d'accès à la pièce tout en restant à 10 cm au moins de toute paroi voisine (voir schémas A et B).

Les bouches de soufflage doivent être :

- En Ø80 mm.
- Reliées au caisson KALIX par un réseau de conduit ramifié (voir § Réseau de gaine) car le KALIX ne comporte qu'un seul piquage d'insufflation.
- Associées à des régulateurs de débit si les bouches ne sont pas réglables (voir § Régulation des débits de soufflage).

► **Réseau de gaine**

- Les gaines doivent être isolées d'origine ou circuler dans le volume isolé du bâti.
- Veiller à ce que les conduits suivent des trajets les plus directs possible tout en étant bien tendus, les déviements indispensables ne doivent pas être brusques
- Veiller à ce que l'étanchéité soit assurée à chaque raccordement d'un accessoire de réseau. Idéalement, utiliser des colliers métalliques dont le serrage porte sur l'enveloppe interne du conduit isolé; du ruban adhésif aluminium posé sur l'enveloppe externe et l'accessoire maintiendra l'isolant et assurera une bonne finition.
- Le Ø des conduits doit être adapté au débit dans la section du réseau considérée :

| Section de réseau | | Ø mm |
|---|---|----------------------------------|
| De | Vers | |
| KALIX | Prise d'air neuf | 125 |
| KALIX | Sortie d'air vicié | 125 |
| KALIX | Bouche d'extraction cuisine | 125 |
| KALIX | Bouche d'extraction sanitaire | 80 |
| KALIX | Caisson de distribution CDIS ⁽¹⁾ | 125 |
| KALIX | Bouche de soufflage | Collecteur : 125 Branche : 80 |
| Caisson de distribution CDIS ⁽¹⁾ | Bouche de soufflage | 80 |

(1) Caisson de distribution (non fourni) évitant la mise en place de «Té» ou de «Croix»

- Le réseau d'extraction est constitué de conduit reliant directement les piquages d'extraction aux bouches (voir schémas A et B).

- Le réseau de soufflage peut être réalisé de 2 façons :
 ⇒ ramifications obtenues à partir de «Tés» ou de «Croix» (voir schéma A),
 ⇒ ramifications obtenues à partir du caisson de distribution CDIS, non fourni, permettant de limiter le nombre d'accessoires de réseau et étant isolé (voir schéma B).
- Le réseau de rejet est constitué d'un conduit unique reliant directement le piquage de rejet à la sortie de toiture (voir schémas A et B).
- Le réseau de prise d'air neuf est constitué d'un conduit unique reliant directement le piquage d'air neuf à la prise d'air neuf de toiture (voir schémas A et B).
- La prise d'air neuf et la sortie de toiture devront être séparée d'au moins 10 m ou sur des pans de toiture différents.

► **Régulation des débits d'extraction**

Seuls les débits extraits dans les sanitaires sont autorégulés. Avant de raccorder les conduits, les piquages sanitaires non pré-réglés d'usine (repère 5) doivent être configurés (15 ou 30 m³/h) en fonction de leur destination et comme indiqué ci-dessous :

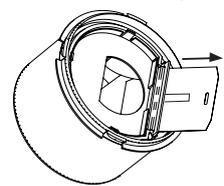
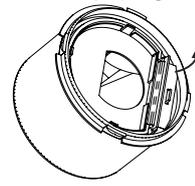
| Logement | SdB | WC unique | WC multiples | Buanderie |
|------------|-----|-----------|--------------|-----------|
| F2 | 15 | 15 | 15 | 15 |
| F3 | 30 | 15 | 15 | 15 |
| F4 et plus | 30 | 30 | 15 | 15 |

Les piquages inutilisés doivent rester obturés à l'aide des bouchons fournis. Les piquages sanitaires sont montés selon un système «baïonnette», le démontage s'obtient par rotation anti-horaire tout en exerçant une légère traction. Il suffit de procéder à l'inverse pour le remonter.

- Réglage à 15 m³/h

Relever le "Volet STAB" à l'arrière du piquage

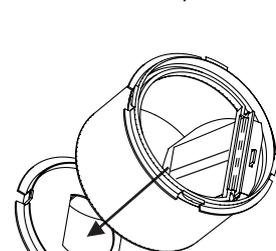
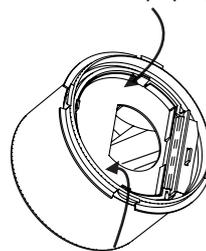
Tirer fermement pour l'extraire complètement



- Réglage à 30 m³/h

Pousser sur l'obturateur à l'arrière du piquage

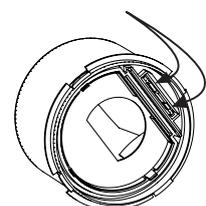
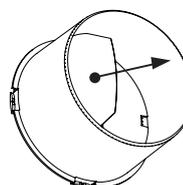
Retirer l'obturateur complètement



- Attention : quelque soit le réglage réalisé, vérifier que le "volet 15-30" est bien en place :

Tirer légèrement sur le "volet 15-30"

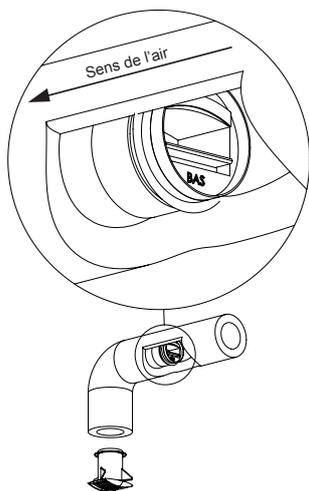
Le "volet 15-30" doit être au fond de son logement



► Régulation des débits de soufflage

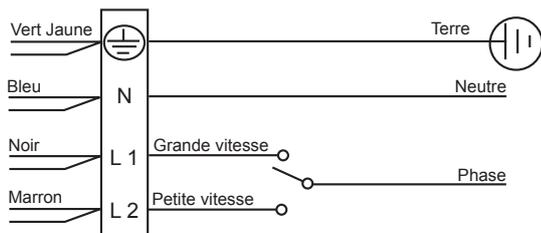
Si les bouches de soufflage sont réglables, il faut les ajuster de façon à obtenir un débit global d'environ 150 m³/h en petite vitesse. Ce réglage étant fastidieux sans appareil de mesure, il faut préférer un système avec des bouches fixes et des régulateurs de débit.

Dans le cas de bouches fixes, seuls les débits insufflés dans les chambres (également salle de jeu, bureau) doivent être autorégulés. Pour cela des régulateurs proposés séparément s'intègrent directement dans le conduit à 30 cm minimum de la bouche. Veiller à respecter l'orientation du régulateur par rapport au sens de l'air et l'horizontalité (le bas est indiqué).



► Raccordement électrique

- Couper l'alimentation électrique en s'assurant qu'elle ne puisse être rétablie accidentellement.
- Après avoir retiré les filtres, démonter le panneau avant pour accéder aux bornes de raccordement.
- Réaliser le raccordement au moyen d'un câble électrique souple (4 x 1.5 mm²) passant au préalable par le presse étoupe.
- Une fois le raccordement réalisé, serrer le presse étoupe



► Raccordement de la purge

La purge doit être impérativement raccordée à un réseau d'évacuation (eaux usées ou eaux de pluie)

- Utiliser un tube souple de Ø intérieur 15 ou 16 mm (non fourni).
- Raccorder le tube à la purge du KALIX en assurant le maintien et l'étanchéité.
- Faire suivre un trajet descendant au tube en réalisant éventuellement une forme de siphon.
- Faire déboucher le tube dans un réseau d'évacuation des eaux usées ou eaux de pluie.
- Si le tube parcourt des zones non isolées, des dispositions doivent être prises pour éviter le gel des condensats (isolation du tube).

4 - CONSEILS

Il faut s'assurer de la libre circulation de l'air dans les locaux, pour cela un détalonnement des portes intérieures de 1 à 2 cm par rapport au sol fini doit être aménagé.

La VMC double flux est conçue pour assurer la ventilation du logement en laissant à l'utilisateur la possibilité de moduler, à son gré, les débits globaux. Concrètement, la VMC comporte 2 vitesses (PV petite vitesse - GV : grande vitesse) qu'il est possible de commander grâce à un interrupteur. Il est conseillé de moduler les débits de la façon suivante :

- GV : vitesse à mettre en œuvre dès que sont utilisés les équipements des pièces techniques (cuisson, usage des WC, douche, baignoire ...) afin d'évacuer les odeurs, les fumées, l'humidité. Cette vitesse peut également être utilisée si une pollution sensible dans les pièces principales est ressentie (fumée de tabac par exemple ...).
- PV : vitesse utilisée tout le reste du temps.

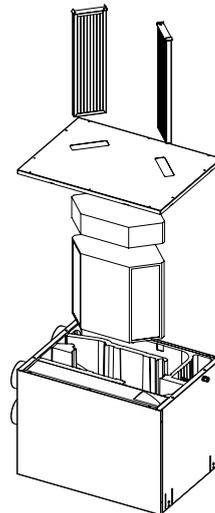
Les moteurs du caisson KALIX sont équipés de protections thermiques à réarmement manuel qui arrête les ventilateurs en cas d'échauffement anormal. Le réarmement s'opère en coupant l'alimentation électrique de l'appareil puis en l'enclenchant de nouveau. Le réarmement ne doit avoir lieu qu'après le contrôle d'un professionnel.

5 - ENTRETIEN

L'entretien doit être assuré au moins 2 à 3 fois par an par un professionnel :

- Vérification de l'état général, nettoyage
- Changement des filtres
- Dépoussiérage de l'échangeur

S'assurer pendant l'entretien que l'alimentation du groupe soit coupée et qu'elle ne puisse être rétablie accidentellement.



6 - PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La directive relative aux DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques) impose de les collecter et les valoriser. Il est de votre responsabilité en tant que détenteur final du produit d'en assurer l'élimination suivant les lois en vigueur. Pour le recyclage de votre appareil, veuillez contacter votre magasin distributeur ou vous adresser auprès de votre commune. Votre geste contribue à préserver l'environnement et la santé humaine en évitant de contaminer le milieu naturel avec des substances dangereuses présentes dans les DEEE.



7 - GARANTIE

- La garantie se limite au seul remplacement des pièces reconnues défectueuses par notre SAV.
- En cas de mauvais fonctionnement, rapporter l'appareil accompagné de sa notice et de son justificatif d'achat au revendeur.
- La garantie ne couvre pas :
 - ⇒ tout dysfonctionnement survenu après un raccordement électrique non conforme à la présente notice,
 - ⇒ l'utilisation anormale de l'appareil,
 - ⇒ les cas où est menée une tentative de réparation hors de notre SAV,
 - ⇒ d'une manière générale, tout dysfonctionnement reconnu comme la conséquence du non respect des consignes de la présente notice.

GARANTIE DE 5 ANS sauf conditions particulières (voir sur l'emballage ou votre distributeur).

